

J. A. Belanger
Martindale
& Lee

PREMIÈRE ANNÉE
1917

L'Action Française

Revue paraissant le 25
de chaque mois

VOLUME I



LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS
IMMEUBLE DE LA SAUVEGARDE
MONTRÉAL

IMPRIMÉ AU DEVOIR

43, rue Saint-Vincent

MONTREAL

1917

VERS LA SUPÉRIORITÉ

C'est le titre d'un article d'Omer Héroux. On en pourrait faire la devise de notre effort national.

Ne cherchons pas — de crainte de trop nous en convaincre — si nous appartenons à une race supérieure: prouvons-le. Un peuple qui marque le pas est déjà atteint dans sa force; mais une minorité qui s'enlise dans la satisfaction de soi-même, qui vit uniquement des gloires du passé sans y rien ajouter et qui en fait ainsi une pesée plutôt qu'un stimulant, qui renonce à lutter par un incessant progrès mis au service de ses légitimes aspirations, est déjà menacée par la mort. Car le nombre est loin d'être tout. Il a cela d'excellent, lorsqu'il est moindre, qu'il incite à l'union des forces. A cause de cela, des petits peuples ont été merveilleux de résistance. Le moment est venu, le moment est passé, d'acquérir, dans tous les domaines, et sans forcer notre talent, la puissance intellectuelle, la culture qui est comme le privilège des races latines, pour que nous soyons en mesure d'exercer sur les destinées de la nation dont nous sommes une part appréciable, une influence justifiée par nos qualités, féconde et doublement victorieuse.

C'est le sens profond, l'enseignement continu de notre histoire, inspiratrice d'énergie. A chaque génération son rôle et sa peine. Il s'est agi, pour nos pères, de réparer d'abord la défaite. Ils se sont piétés dans le souvenir. Vivre et se développer, quoi qu'il advienne, fut le premier souci. C'était, en constituant le nombre, établir un fait.

Cette première victoire, nous la perpétuons par notre existence même, par notre vitalité. Plus tard, il fallut conquérir des droits, les conquérir et les défendre. Nos paysans se sont mis à l'école de la politique. Ils y ont réussi. Ils ont étudié cette constitution anglaise dont le vainqueur faisait un imprudent éloge. Leur esprit clair et logique a réclamé l'application totale du principe une fois posé. Normands merveilleux et tenaces, ils n'ont pas eu de cesse qu'ils n'eussent imposé à l'Angleterre l'unité de sa propre doctrine. Ces droits acquis, nous continuons de les exercer; et c'est en les exerçant que nous les sauvegardons. Certes, nous aurons, de ce chef, encore à combattre ! Les préjugés ont la vie dure, a-t-on dit, quand le temps ne les détruit pas, il les embaume. C'est peut-être mieux ainsi. L'attaque nourrit la volonté que la sécurité endort. Aujourd'hui, les temps sont changés. Un élément nouveau, la richesse, est apparu. Au double devoir que nous a légué le passé, s'ajoute celui d'être de notre époque en manifestant, sur un terrain nouveau, nos activités renouvelées et instruites. Pour beaucoup, on ne saurait trop le répéter, la question nationale est une question économique. Non pas, comme on voudrait parfois nous le faire dire, que la fortune soit le bien suprême. Elle n'est qu'un moyen, mais combien fort. Nous ne pouvons pas négliger d'y recourir. La conquête économique doit être pour nous la réalité de demain. Elle sera un élément d'égalité, sinon de supériorité. Elle nous donnera, à nous, plus qu'à d'autres; car, possédant l'aisance, nous serons naturellement enclins à cultiver la pensée, à rechercher l'expression, à répandre l'art.

C'est l'instruction qui nous assurera cette conquête. Pour le moment, il nous semble que tout notre effort doit tendre à créer ce faisceau de compétences: une élite, à qui nous confierons de répandre, par l'exemple et par la parole,

les idées sur lesquelles nous nous serons accordés, les idées nécessaires, qui prendront ainsi la valeur de vérités banales, ferments de l'action du plus grand nombre.

L'expérience a formé chez nous d'habiles praticiens; mais nous avons trop peu de spécialistes et trop peu de cultivés. Serait-ce que nous avons attaché trop d'importance à la pratique, sans apprécier suffisamment le concours de la théorie enseignée? Oui, sans doute. Nous avons emprunté cela de l'Anglais et de l'Américain, qui, d'ailleurs, en sont revenus. "Les Anglais, écrivait naguère Émile Faguet, sont routiniers parce qu'ils sont orgueilleux et ne croient jamais qu'ils puissent être dépassés et l'avoir été." Il se peut. Mais la routine a été vaincue, en Angleterre, par la concurrence venue de l'extérieur, et les vieilles portes des universités séculaires se sont ouvertes devant la science commerciale. Pour ce qui est des États-Unis, il est indéniable qu'ils doivent leur extraordinaire réussite à quelque chose de plus qu'à l'esbrouffe, et, notamment, à la solidité d'un enseignement technique bien organisé. Enfin, un ingénieur français écrivait hier, dans *le Génie Civil*, cette phrase tranchante: "Désormais, c'est une utopie que de vouloir distinguer science et industrie, théorie et pratique. Il faut mener les deux de front." Voilà qui nous renseigne sur la valeur de la science, fût-ce au point de vue industriel, et qui doit nous porter vers elle puisqu'elle est, aux yeux de tous, un instrument indispensable. C'est un premier point.

N'y a-t-il pas, en second lieu, une autre raison qui, nous dirigeant ailleurs, nous a éloignés de la recherche scientifique: la politique? Il faut des hommes politiques: sur cela, aucun doute. C'est à la politique que nous devons nos succès passés; c'est vers la politique que se rendront demain ceux qui s'y sentiront attirés et qui, instruits des grandes questions actuelles, serviront notre race en lui faisant honneur.

Nous sommes pleinement d'accord. Ce que nous craignons, pourtant, c'est que la politique ne soit chez nous une trop forte mangeuse d'hommes. Pour tout jeune homme qui a prononcé avec une certaine allure quelques discours, nous rêvons aussitôt d'un avenir politique. Je voudrais qu'on nous laissât tout de même quelques électeurs. C'est clairsemer des rangs déjà bien clairs; c'est accaparer trop de forces, toutes les forces. Nous formons des hommes politiques, quand nous devrions laisser à quelques-uns de nos jeunes gens le temps voulu de se préparer à devenir autre chose. Comptons-nous: trop peu répondent à l'appel du côté des spécialistes. Nous n'avons pas de philosophes, à moins que nous n'en soyons tous; que nous ne soyons, comme le disait un jour Georges Pelletier, un peuple d'humoristes; nous avons peu d'écrivains, insuffisamment de professeurs. Restent les artistes, qui se connaissent tous. On nous répond: cela viendra plus tard. Évidemment, évidemment. N'empêche qu'une sainte indignation nous saisit naguère lorsque Sarah Bernhardt eut déclaré que nous n'avions pas de poètes. Nous avons ressenti le propos à l'égal d'une injure. Pas de poètes! Et qu'avons-nous fait pour qu'il nous en naisse? Les frais d'une campagne politique peupleraient Paris de Canadiens. Regardons la France, pays constitué. L'éclat de ses penseurs, de ses littérateurs, de ses poètes, de ses artistes rayonne sur le monde. Chacun occupe une place; chacun est une valeur. Tous ne sont pas des hommes politiques. Qui donc, d'ailleurs, s'attache à penser que Berthelot fut sénateur? La tribune a-t-elle grandi Victor Hugo? Barrès, photographié auprès de la reine des Halles, ajoute-t-il quelque chose au délicieux auteur de *Colette Baudoche*? Il faut, si nous voulons créer des compétences, les laisser se former, se cristalliser en quelque sorte. Et, ce qui vaut mieux, la

politique finira par y trouver son profit: ces compétences, elle les consultera et elle leur demandera de lui donner des hommes prêts au devoir, sûrs d'eux-mêmes, disposés à la lutte, déjà vainqueurs.

Et nous revenons ainsi, par un chemin détourné, à la science, à l'enseignement, à l'école. C'est le creuset où se forment les spécialistes. Nous avons garde d'oublier ceux qui, le labeur fini, se remettent à l'étude. Excellente chose. Il ne suffit pas d'exercer son métier; il faut avoir, en sus, des idées générales. L'école franchie, l'expérience commence que complète, que doit compléter, la culture individuelle. Il est vrai. Mais l'école demeure le centre où l'on s'attarde à apprendre, où se prépare l'avenir. Aussi devrions-nous fréquenter les écoles déjà créées, en établir d'autres au besoin pour chaque spécialité, répandre l'enseignement des sciences appliquées et des sciences politiques, et parfaire ces premières leçons données par nos institutions en envoyant nos jeunes gens étudier à l'étranger.

Les nations, comme les individus, sont susceptibles de se perfectionner. Avant tout, elles doivent donner un but à leurs efforts, nourrir leurs forces, les organiser, les décupler, et en diriger le faisceau vers les réalisations immédiates.

Activité ne signifie pas tapage, vaines paroles ni déclamations creuses, mais application constante des facultés créatrices ordonnées méthodiquement vers un objet déterminé. L'individu n'est fort que par le groupe qui l'utilise et le complète. Il serait exagéré de lui demander de tout savoir, de tout prévoir. Il suffit que, instruit de son rôle, exécutant l'acte qui lui est confié, il assure l'œuvre que poursuit la collectivité.

Donc, instruire d'abord, organiser et grouper ensuite, distribuer les tâches, exiger que chacune soit remplie

scientifiquement: voilà la discipline des forces d'une nation, où nous n'entendons pas faire sombrer la liberté d'action, l'initiative, la spontanéité, la débrouillardise. Mieux préparé, le Canadien français comprendra tout le bon qu'il peut tirer d'une discipline ainsi conçue, adaptée aux exigences de son génie propre, qu'il assouplira à ses mouvements, à laquelle il joindra l'élégance, laissant de côté le pas de parade pour le joyeux pas de course où se rythme l'agilité d'un corps libre et sain.

Il nous faut des hommes, écrit M. Henri Hauser dans son livre sur *les Méthodes allemandes d'expansion économique*. Créons des hommes, créons des compétences. Et, lorsque nous y serons parvenus, ne les laissons pas s'épuiser dans des recherches sans résultats. Surtout, ne les livrons pas, avec leurs découvertes, à la rapacité sans cesse en éveil de l'adversaire. Honorons-les. Consultons-les. Ces hommes nous donneront le plan de l'édifice auquel chacun travaillera.

L'édifice ! S'imagine-t-on encore qu'une œuvre quelconque puisse naître et se développer sans le secours d'un esprit qui l'anime et la dirige ? Et que dire des destinées de tout un peuple ? Croit-on qu'elles se réaliseront par le seul effet d'un harmonieux hasard ? Partout il faut, pour triompher, une ligne de conduite tracée d'avance et des individus qui sachent où ils vont et qui donnent plein rendement. C'est ce que nous obtiendrons par l'enseignement professionnel placé à la base d'une réforme économique. Ces individus seront maîtres d'abord dans leur domaine propre, dans le rayon immédiat de leurs constants efforts. Ils accompliront, en connaissance de cause, la tâche que nous leur aurons demandée. Puis ils prêteront leur concours à la conduite des affaires publiques, faisant pénétrer, dans l'administration de notre fortune nationale, les princi-

pes qu'ils auront préconisés toute leur vie, qu'ils auront fait passer dans leurs œuvres.

L'avenir est à ce prix. Pour persévérer et survivre; pour prouver que nous sommes ceux que nous croyons être et manifester notre personnalité; pour garder notre langue, véhicule de notre histoire, expression immatérielle et totale de tout un peuple, qui constitue pour l'homme, où qu'il soit, un droit naturel et sacré; pour que vive en nous notre raison d'être et pour qu'elle éclate aux yeux de tous et s'impose comme une réalité nécessaire, intangible; pour qu'aux arguments de parole et aux arguments de plume nous ajoutions l'argument plus fort, vivant, incisif comme l'action, irréfutable comme la vie, évident comme le mouvement, l'argument-homme; pour que nous soyons, dans une civilisation qui en partie n'est pas la nôtre, des égaux que l'on respecte et chez qui l'on est forcé de reconnaître des qualités de race et l'intelligence victorieuse; — préparons-nous, dans le culte de la supériorité.

ÉDOUARD MONTPETIT

*L'ACTION FRANÇAISE publiera, en février,
un article de M. l'abbé Groulx sur l'action
intellectuelle.*

AU PUBLIC

Ce nous est un grand plaisir que de présenter au public canadien-français l'Action française.

Humble d'allure, mais au titre significatif, cette revue croit répondre à un des plus pressants besoins de l'heure.

L'action, en effet, si nous voulons que notre race survive, n'est-elle pas aussi nécessaire à l'époque actuelle qu'aux périodes les plus critiques de notre histoire? Nos droits, nos traditions, notre langue... qu'en restera-t-il dans dix ou vingt ans si pour les maintenir un groupe organisé n'est sans cesse sur la brèche? On les oublie au foyer, on les néglige dans la vie commerciale, on les bafoue dans la vie politique.

Eh bien! nous les rappellerons, nous les restaurerons, nous les défendrons. Et tel est, en trois mots, le rôle de notre revue. Elle sera l'organe de notre oeuvre, la Ligue des Droits du français, dont l'influence bienfaisante se fait déjà sentir dans tant de milieux. Organe vigilant, allègre, énergique, et surtout traditionaliste.

C'est dire que ses pages sont ouvertes à tous les fervents de notre nationalité, à ceux qui ne veulent pas qu'elle périsse, qui ne le veulent pas non seulement en paroles, mais aussi en actes, et sont prêts par conséquent à apporter leur quote-part, si minime soit-elle, à l'oeuvre de défense nationale.

Un document, un fait, un mot... tout ce qui peut servir la race sera donc le bienvenu. Qui n'est capable de nous donner cette contribution?

A ceux qui peuvent plus, nous demanderons davantage. Qu'ils ne refusent pas à l'Action française l'article ou l'enquête qu'ils sont en état de lui fournir.

En retour nous signalerons, avec un soin vigilant, le moindre geste fait en faveur de la cause: nous stimulerons et aiderons les initiatives patriotiques, nous indiquerons telle ou telle réforme à accomplir, nous fournirons à ceux qui veulent lutter les munitions de la victoire.

Si on a compris notre oeuvre, nos listes d'abonnés vont se couvrir de noms. Chacun de nos lecteurs voudra nous en gagner deux ou trois autres, car ce sera deux ou trois nouveaux chevaliers qu'il aura conquis à la défense de nos droits, à l'Action française.

Et ainsi, sur la terre canadienne, absolument libres de tout autre groupement, national ou étranger, qu'il porte ou ne porte pas notre nom, nous poursuivrons la haute et noble et belle tâche que nous nous sommes imposée: travailler, par une action inlassable, à la survivance de notre race, c'est-à-dire au maintien de sa foi, de sa langue et de ses traditions.

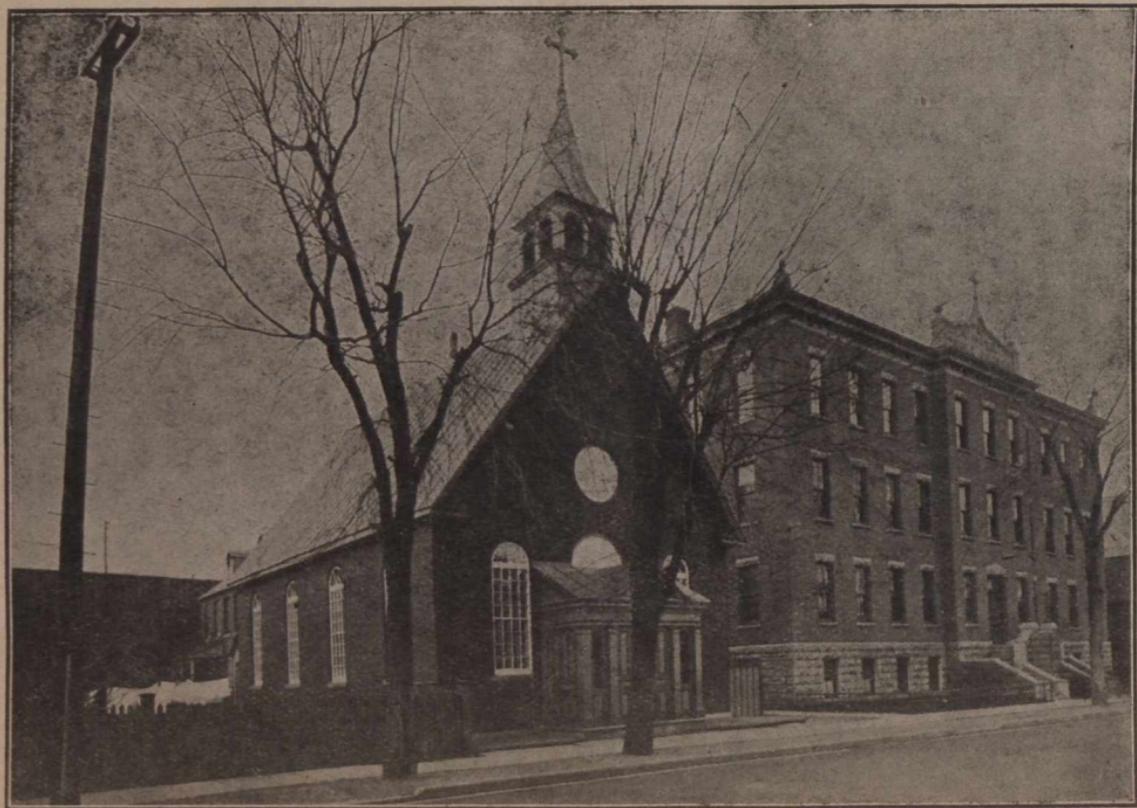
Joseph GAUVREAU

UNE MAISON HISTORIQUE

La commission scolaire catholique d'Ottawa, réintégrée dans ses droits par la décision du Conseil privé, a aujourd'hui pour quartiers-généraux, pour centre administratif, l'école Guigues. Ceci ramène dans la pleine lumière de l'actualité cette maison fameuse et l'on ne sera pas surpris que *l'Action française* commence par la photographie ci-jointe la série de ses illustrations.

L'école Guigues est située en plein milieu populaire, rue Murray, entre Dalhousie et Cumberland, dans la paroisse Notre-Dame d'Ottawa. C'est, ainsi qu'on le peut voir, une maison de belle allure. Elle est fréquentée par plusieurs centaines de garçons et offre cette particularité rare de réunir dans son personnel enseignant trois types de professeurs: Frères des Écoles chrétiennes, Sœurs Grises d'Ottawa, institutrices laïques. La direction générale est exercée par un Frère des Écoles chrétiennes; aucun des professeurs n'habite l'école.

La chapelle qui apparaît dans la photographie est aujourd'hui occupée par les congréganistes de la paroisse. C'est là que se réfugièrent, avant d'utiliser les magasins dont *l'Almanach de la Langue française* de 1916 a donné l'image, Mlles Desloges et leurs élèves, lorsque les deux jeunes institutrices eurent reçu des tribunaux ontariens l'ordre de quitter l'école Guigues. C'est là que se produisit, en présence des élèves qui n'avaient pas voulu quitter leurs maîtresses et des parents, la première grande manifestation



UNE MAISON HISTORIQUE: l'école Guigues.

populaire et que furent offertes aux jeunes institutrices les fleurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le conflit scolaire paraît entrer dans une période d'apaisement et nous ne voulons rien faire pour le passionner inutilement. Aussi nous contenterons-nous de marquer que si l'agitation s'étendit à toute la ville et si les maîtres, les élèves (et leurs parents) de toutes les écoles bilingues eurent un mérite qui a été hautement loué par les personnes les plus dignes, et devant lequel il convient de s'incliner, c'est à l'école Guigues que se produisirent, par le fait de circonstances qu'il serait trop long de rappeler, les plus dramatiques incidents: la rentrée des jeunes institutrices ramenées par les mères de famille, le 3 janvier 1916, la prise d'assaut de l'école, le 7.

Plus tard seulement, quand l'histoire entière s'écrira et qu'il sera possible de marquer le lien des événements, on pourra mettre dans sa vraie lumière la lutte autour de l'école Guigues.

Pour aujourd'hui, *l'Action française* veut simplement offrir à ses lecteurs une photographie que commande l'actualité et l'image d'une maison déjà historique.

OMER HÉROUX

PARLONS MIEUX

Loin de nous plaindre de la difficulté du français nous devrions nous en féliciter, car cette difficulté même exige de nous un effort intellectuel dont les bienfaits effets se font sentir dans tous les domaines. C'est pourquoi — pour parler net — l'étranger qui apprend le français en devient plus intelligent.

Or nous, qui avons pour idiome une langue que les étrangers les plus distingués se flattent de connaître, que ne devons-nous pas faire pour la posséder ?

Ne dites pas: "C'est si difficile!..." On comprendra: "C'est trop difficile pour moi." Et au lieu de vous excuser, vous vous accuserez de paresse d'esprit ou d'atrophie intellectuelle. Que penseriez-vous, lecteur prompt à juger autrui, d'un étudiant qui aurait passé deux ans à l'Université et qui vous confierait: "Je m'en vais entrer dans la police, parce que, voyez-vous, le droit c'est si difficile!..." Eh bien, prenez garde qu'on ne pense de vous ce que vous penseriez de ce jeune étudiant.

Le français n'est pas aisé, c'est entendu; nier qu'elle est difficile, c'est ignorer notre langue. Du reste, d'une façon générale, il convient d'avoir de la méfiance à l'égard de celui qui trouve tout facile, qui n'hésite jamais, fût-il chirurgien, chauffeur ou cuisinier. Honneur à celui qui hésite, qui tâtonne, qui réfléchit, car on n'arrive à la sûreté, dans les arts et dans les métiers, qu'après avoir longtemps hésité, réfléchi.

Il y en a peu parmi nous qui parlent ou écrivent avec maîtrise; nous en sommes encore presque tous à la période de préparation. Si vous le voulez bien, chaque mois, dans l'Action française, nous hésiterons, nous réfléchirons ensemble; nous appellerons à notre aide les dictionnaires, le meilleur usage, les classiques, et nous franchirons ensemble les passages ardu conduisant à la perfection.

Léon LORRAIN

SUR LES CHEMINS DE FER

On se rappelle l'effort qu'il a fallu mener pour assurer l'adoption de la loi Lavergne. Plus tard, lorsque les idées de justice élémentaire auront fait leur chemin dans toutes les cervelles, cette lutte sera l'un des étonnements des curieux d'histoire. On se demandera comment une époque a pu exister où il fallait, pour permettre à la majorité des citoyens de comprendre les contrats qu'ils signaient avec les grands services d'utilité publique, faire édicter une loi spéciale.

Cela fut cependant. Cela n'est plus heureusement, mais l'on peut se demander s'il ne faudra pas recommencer une lutte pareille pour imposer à un certain nombre de fonctionnaires subalternes des compagnies de chemin de fer le respect de l'esprit de la loi Lavergne et du simple bon sens.

Les lecteurs de *l'Almanach de la Langue française* sont au courant des incidents du *Canadien Nord* et du *Grand Tronc*. Ils savent les difficultés qui sont allées jusqu'à l'appel à la police, auxquelles ont eu à faire face certains de nos compatriotes et les déclarations, très loyales et très nettes, qu'elles ont provoquées de la part des autorités supérieures des deux compagnies.

Car c'est le trait qui achève ces scènes caricaturales. Non seulement en plein milieu français, ou aux trois-quarts français, des fonctionnaires refusent de parler français à des clients français, mais ils font cela contre les intentions précises, nettement indiquées, de leurs chefs. Nous en avons la preuve écrite pour le *Grand Tronc* et le *Canadien Nord*; nous l'aurons un jour ou l'autre pour le *Pacifique* et nous

ne pouvons douter des sentiments des chefs de cette dernière compagnie. Tous les journaux ont reproduit les déclarations faites en Angleterre, en faveur de l'enseignement obligatoire du français et de l'anglais, par lord Shaughnessy et chacun sait que le *Pacifique* a été le premier à déclarer qu'il se soumettrait à la loi Lavergne. Cette déclaration a même cassé les reins à l'opposition qu'on essayait alors d'organiser.

* * *

Le public connaît déjà, par certains quotidiens, l'incident de Rigaud où les élèves du collège Bourget, partant pour leurs vacances du Jour de l'An, ont refusé de donner leurs billets, à moins que le chef du train ne les leur demandât en français. Le fonctionnaire récalcitrant finit par mettre les élèves sous clé, par appeler la police, lui aussi, et ce n'est qu'à l'intervention d'un haut fonctionnaire canadien-français que l'incident dut de ne pas aller plus loin.

Presque à la même heure une aventure analogue se produisait sur la voie du Grand Tronc, entre Saint-Liboire et Saint-Hyacinthe. Nous en extrayons le récit, en supprimant, pour le moment, le nom du fonctionnaire incriminé, qui n'importe guère, à la plainte formulée auprès de la compagnie par M. L.-A. Lapalme, du numéro 92, avenue Bennett, Maisonneuve :

Le 2 janvier courant, je prenais à Saint-Liboire, comté de Bagot, avec ma famille le train de la Compagnie du Grand Tronc venant de Richmond et devant arriver à Montréal à sept heures du soir . . .

Le préposé aux billets vint nous réclamer nos billets en anglais. Par un souci de dignité que vous comprenez très bien, je le priai de faire cette demande en français.

M... me répondit: I haven't got to speak French, give me your ticket, à quoi je répondis que nous voulions du français. Le poing fermé sur son poinçon, M... fit alors mine de me frapper. Un monsieur qui habite Toronto depuis deux ans, M. Davignon Morel, intervint et dit au préposé aux billets qu'il nous fallait du français, que nous ne voulions pas être traités en inférieurs. M... répliqua: We are under the British flag, I haven't got to speak French. Je le priaï alors de se retirer, lui disant qu'il n'aurait pas nos billets.

L'obstiné fonctionnaire ayant réclamé l'appui d'un policier de Saint-Hyacinthe (ce qui, entre parenthèses, a motivé une démarche de M. Lapalme auprès des autorités municipales de Saint-Hyacinthe, démarche dont nous ne connaissons pas encore la suite), M. Lapalme, qui était accompagné de sa femme et de ses enfants, s'inclina, mais décida de porter sa plainte aux oreilles des chefs de la compagnie. Il le fit par lettre à M. Quinlan, agent régional du trafic-voyageurs, dont nous avons donné ci-dessus un extrait, en fournissant les noms et adresses de quatre témoins: MM. Davignon Morel, de Toronto, 329 rue Huron, C.-A. Pinsonneault, de Saint-Hilaire, W. Begnoche, 962 Saint-André, Montréal, A.-E. Lapalme, Drummondville, et en ajoutant:

Je sais d'avance, Monsieur, quelle sera votre opinion sur un pareil incident. Le 16 juillet 1916, vous écriviez à M. J.-A. Bernier, du numéro 663, rue Saint-Hubert, Montréal (File JQ-3): "Votre droit de demander d'être servi en français "par nos employés est parfaitement légitime, et je vous assure "que nous faisons tous nos efforts pour éviter des plaintes "semblables à la vôtre, et j'ai tout lieu de croire qu'à la suite "de l'enquête que j'ai faite, vous n'aurez plus à subir cette "expérience, ni à Coaticook, ni ailleurs, sur notre réseau "dans cette province.

“Je vous remercie d’avoir bien voulu attirer notre attention sur ce fait, car cela nous fournit l’occasion de remédier à un état de choses que, malheureusement, nous rencontrons de temps à autre, mais que nous ne saurions tolérer.”

Je suis donc assuré qu’après enquête faite, vous tiendrez à affirmer une fois de plus le principe posé dans votre lettre à M. Bernier et à prendre les sanctions nécessaires. Il n’est pas admissible qu’un citoyen usant d’un droit que vous vous êtes plu à admettre vous-même, puisse être l’objet d’insultes telles que celles qui m’ont été faites à Saint-Hyacinthe.

La lettre de M. Lapalme était du 11 janvier. Dès le 13, M. Quinlan lui répondait :

J’accuse réception de votre lettre du 11 courant.

Je regrette vivement cette affaire, et vais procéder immédiatement à une enquête.

Je vous donnerai des nouvelles le plus tôt possible.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des suites de l’incident.

* * *

On voit immédiatement les conflits que peut susciter l’obstination de certains fonctionnaires.

Le plus sûr moyen d’y mettre fin, et de tarir une source d’ennuis possible, c’est d’en appeler tout de suite aux autorités supérieures. . .

Celles-ci se sont montrées jusqu’ici animées d’un excellent esprit. Mais encore faut-il qu’elles soient averties. . .

JEAN BOURGAINVILLE

A TRAVERS LA VIE COURANTE

Inscription de boîte à lettre

L'ami que je rencontraï ce jour-là, extasié devant l'inscription française de ma boîte à lettres, avait bien cru qu'il me prendrait en défaut. Il ne put en effet s'empêcher de s'exclamer: "C'est bien vrai que tu en as une ! Mais où donc l'as-tu prise ? Quand j'ai voulu faire changer celle qui, en lettres anglaises, décore(!) la porte de ma maison, mon proprio m'a répondu: On n'en trouve nulle part à Montréal en français !"

Nulle part: c'était trop dire. Car la mienne ne venait sûrement pas de... Toronto. Je l'avais achetée ici même, chez Larivière, rue Saint-Laurent.

Mais j'ai voulu voir tout de même ce que ce *nulle part* recouvrait de vérité. Les quincailliers qui vendaient de ces plaques étaient-ils vraiment si rares que pratiquement on pouvait dire qu'il n'y en avait *nulle part* ?

Chez les quincailliers

Me voici donc au centre de la ville, en plein quartier canadien-français, rue Saint-Denis. Près de la rue Sainte-Catherine, un magnifique magasin de ferronnerie où doit se trouver sans doute l'article en question.

J'entre. — Vous avez des plaques pour boîte à lettres, monsieur ? — Certainement. — En français ? — Le commis me regarde, hoche la tête, fait la moue, puis vide, fébrilement mais en vain, son tiroir... Nous n'en avons plus !

Le propriétaire de mon ami aurait-il raison ? Mais continuons. Rue Saint-Laurent. Un premier magasin qui semble, lui aussi, bien fourni et tenu par des Canadiens-français. Quelle déveine: l'article, ici encore, est introuvable ! Et de deux.

Un peu plus bas, près de la rue Craig, *Surveyer*. J'arrête. Même demande, même... mais non ! Cette fois, je suis exaucé. Et j'ai le plaisir — oh ! la jouissance délectable ! — de lire enfin, incrustées dans le rude métal, les lettres du doux parler français ! Avec *Larivière*, cela fait toujours deux. Deux contre deux. Les citoyens du centre de la ville sauront toujours bien où aller !

Mais les autres... ceux des lointains faubourgs ? Mon Dieu ! qui ne vient de temps en temps dans le centre de la ville ? Les autres, d'ailleurs, sont-ils si mal partagés ? J'aurais voulu continuer cette enquête. Les loisirs nécessaires m'ont fait défaut. Un jour cependant,

au hasard d'une course, j'ai découvert l'article recherché dans un magasin du nord de la ville, le magasin de ferronnerie *Royal*, 1129 Rachel est.

Cette liste est sans doute incomplète. A nos lecteurs d'y ajouter les noms qui manquent. Nous les publierons volontiers.

A l'hôtel des postes En attendant, et puisque nous parlons de lettres, me sera-t-il permis de signaler à l'administration des Postes une regrettable lacune constatée dans son Hôtel de la rue Saint-Jacques ?

Au dernier étage, département des douanes, afin d'éviter l'encombrement dans l'étroit couloir qui se trouve le long des comptoirs, on a apposé des affiches. A un bout: *Way in*, à l'autre: *Way out*. Et c'est tout. Résultat: on s'y heurte et s'y bouscule autant, sinon plus, qu'auparavant. Encore l'autre jour, un brave paysan dont l'ample personne remplissait, presque à elle seule, l'espace libre, tenta de sortir tout bonnement par où il était venu. De peine et de misère il passa derrière ses deux premiers voisins, citoyens à la taille plutôt svelte, mais quand il arriva au troisième — une citoyenne, cette fois, aux proportions plus vastes — dame ! ce fut autre chose. Autant aurait valu faire passer un chameau par le trou d'une aiguille ! Le têtu campagnard s'obstina quand même. N'avait-il pas le droit de s'en retourner ? Il y eut des heurts et des gros mots, mais de passage point ! Force fut à l'homme de rebrousser chemin. Il le fit maugréant et tempêtant. Tout ce bruit aurait pu être évité si, se souvenant des lois qui nous régissent, les autorités postales avaient placé, à côté des affiches anglaises, les simples mots: *Entrée, Sortie*.

Au parlement de Québec Cela relève du gouvernement fédéral, voici qui dépend du provincial. Il ne s'agit plus d'une inscription, mais d'une formule, d'un mot que nos parlementaires ont sans cesse à la bouche et que nous avons même surpris l'autre jour — ô horreur ! — sur les lèvres augustes de notre premier ministre. On discutait en français un projet de loi. Comme on venait de finir la lecture d'une des clauses, une voix forte — voix de maître — retentit: *dropped*. Et les échos de répéter sur vingt sièges voisins: *dropped, dropped, dropped* ! O mânes de Chapleau et de Mercier, voilez-vous, voilez-vous !

Humblement, aux représentants de la seule législature française du Canada, nous soumettons que ce mot pourrait bien être: *rejeté*...

NOTRE ALMANACH

L'*Almanach de la Langue française* a valu à la Ligue des Droits du français les témoignages les plus flatteurs. Nous n'en citerons que deux, mais particulièrement topiques et qui, avec le sommaire de l'*Almanach*, en démontrent le caractère d'intérêt permanent.

La *Nouvelle France* d'abord disait :

"C'est un bijou d'almanach, bien rédigé puisque toutes, ou à peu près, nos meilleures plumes canadiennes y ont collaboré; bien patriotique, puisque la note dominante c'est l'attachement à la langue maternelle, le devoir sacré d'en sauvegarder et d'en défendre les droits; bien instructif, car plusieurs des articles qu'on y a contribués ou insérés sont de véritables leçons de choses, en particulier l'ingénieuse représentation graphique de la force numérique des catholiques de langue française au Canada, dont l'évidence saute aux yeux, ce qui est mieux que de les crever même au figuré; — bien imprimé comme tout ce qui sort des ateliers du *Devoir*. — Nous souhaitons plein succès à ce vaillant messager de la parole française, dont la Ligue des Droits du français est l'inspiratrice intelligente et dévouée. De tous ses procédés pour consolider et accroître le salubre mouvement qu'elle a entrepris, la publication de son Almanach ne sera pas le moins efficace."

Le *Parler français* ajoutait :

"Voilà un almanach qui est un almanach et qui cependant est un livre !

"Ceux qui tiennent au calendrier trouvent celui de 1917 dans les dernières pages de la brochure; et dans les 110 premières pages ils ont un beau petit livre, où nos meilleurs écrivains disent le mieux du monde les choses les plus intéressantes sur les sujets les plus variés. Le meilleur éloge serait de reproduire la table des matières; mais tous nos lecteurs la connaissent. A ceux qui, par hasard, ne se seraient pas encore procuré l'*Almanach de la Langue française*, nous conseillons fortement de le demander sans retard au libraire le plus proche."

La table des matières suffirait en effet à dire la variété et l'intérêt de l'*Almanach*. Nous citons: "De 10 000 à 25 000; Sur l'*Almanach de la Langue française* (ALBERT LOZEAU); Droits des parents en matière

d'éducation (Abbé PHILIPPE PERRIER); Le Saint-Laurent (ALBERT FERLAND); Philippe Beauparlant (PIERRE HOMIER); Aux Petits Ontariens (texte photographié); Green Valley, avec gravures (JOSEPH GAUVREAU); A méditer; Un vieux garçon dépareillé (Abbé LIONEL GROULX); Notre langue et notre littérature (Abbé CAMILLE ROY); Dans la forge du Boche (dessin); Au tableau d'honneur; La lutte du français au Manitoba (HECTOR HÉROUX); Notre rôle (FADETTE); Notre titre historique (THOMAS CHAPAIS); La Fédération franco-américaine; Les Gardiennes (ALBERT LOZEAU); La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (V.-E. BEAUPRÉ); L'égalité des races (dessin); Sommeil et Réveil (drame); Aux Petits Ontariens (texte imprimé); Conflit des races (N.-A. BELCOURT); Des textes qu'il faut connaître (Art. 133 de la Constitution canadienne; art. 23 de la loi du Manitoba; loi Lavergne; art. 10 du règlement Laurier-Greenway); Jouets français (LÉON LORRAIN); Tables de multiplication (dessin); Pour l'action efficace (Déclarations du Grand-Tronc et du Canadien-Nord); Le bilinguisme postal (document américain); Les catholiques de langue française dans la Confédération canadienne — Représentation graphique de leur force numérique; Simple hommage (OMER HÉROUX); L'année française (J.-C. MARTINEAU); Louis-Hippolyte La Fontaine (portrait); Statistiques canadiennes — La population du Québec (GEORGES PELLETIER); La langue française et le maintien de la Confédération (HENRI BOURASSA); La ligue des Droits du français; Épilogue; Année et calendrier; *L'Action française.*"

L'*Almanach*, on le voit, aura demain et les années prochaines un intérêt égal à celui qu'il offrait hier. Le calendrier ne constitue que l'un de ses attraits. C'est pourquoi il peut encore être offert comme prix et comme prime.

Plus de 20,000 exemplaires ont déjà été distribués. La Ligue tient à la disposition des curés, des commissaires d'écoles, de tous ceux qui veulent faire de la propagande française, les exemplaires qui lui restent, au prix de 15 sous l'exemplaire, \$1.50 la douzaine, \$10 le cent, \$75 le mille, frais de port en plus.

Adressez les commandes et faites les remises au Secrétariat de la Ligue des Droits du français, 98, Immeuble Dandurand, Montréal.

QUESTIONS ET RÉPONSES

LA FONTAINE ET LE FRANÇAIS

Un ami, relisant au bas du portrait de La Fontaine publié dans le dernier A manach de la Langue française, la phrase fameuse: "... Quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens français, ne fût-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de l'Acte d'Union qui tend à proscrire la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada," nous écrivait: "Cela est fort beau, et je voudrais que tout le monde sût ces paroles par coeur, mais je serais curieux de connaître le cas que La Fontaine faisait de sa langue dans les relations ordinaires de la vie."

Nous avons transmis la question à M. Montarville Boucher de la Bruère, l'archiviste qui vient de revoir toute la correspondance de La Fontaine et qui a donné à la Revue Canadienne de si intéressants articles. M. Boucher de la Bruère a répondu:

L'examen des manuscrits de Louis-Hippolyte La Fontaine démontre qu'il a toujours eu, à un très haut degré, cette fierté patriotique: le respect de sa langue dans ses relations publiques aussi bien que privées.

Quelques précisions répondront amplement, croyons-nous, à la question posée par *l'Action française*.

* * *

Lors de l'insurrection de 1837 La Fontaine représentait le comté de Terrebonne à la législature du Bas-Canada. Au milieu de novembre lord Gosford décrétait l'arrestation *manu militari* des chefs canadiens, dont vingt-six étaient accusés du crime de haute trahison. La Fontaine, "appréciant tous les faits et toutes les circonstances", crut de son devoir d'intervenir auprès de Gosford pour l'engager à convoquer d'urgence la législature. Pour lui c'était le seul moyen efficace de maintenir la paix dans le pays, d'affaiblir l'indignation intense soulevée chez le

peuple par le décret d'arrestation de ses représentants. — Cette intervention, en date du 19 novembre, c'est-à-dire, antérieure à la fusillade inattendue de Saint-Denis (23 novembre), à celles de Saint-Charles (25 novembre) et de Saint-Eustache (14 décembre), prit la forme d'une lettre motivée à l'adresse du gouverneur. Elle est rédigée en langue française aussi bien que les autres documents écrits échangés entre La Fontaine et les autorités de l'époque sur le même sujet.¹

* * *

Ayant échoué dans son intervention auprès du gouverneur, La Fontaine tourna les yeux vers la métropole et prit la route de Londres. Il y arriva au milieu de janvier pour apprendre que lord Gosford avait été rappelé par dépêche et que la reine, afin de calmer les esprits et de ramener la confiance chez ses sujets d'outre-mer, avait décidé de nommer lord Durham gouverneur et commissaire-général avec des pouvoirs fort étendus. — Cela rendait la présence de La Fontaine à Londres d'une importance secondaire. Il en profita pour se rendre à Paris, et c'est de là qu'il se mit à renseigner lord Durham sur l'état du pays qu'il était chargé de pacifier et à corriger les fausses impressions que le nouveau gouverneur aurait pu recevoir des derniers événements. Comme La Fontaine ne pouvait songer à faire tout cela directement, il dut se servir d'intermédiaires bien en cour, entre autres de sir Edward Ellice, seigneur de Beauharnois, qui connaissait le Canada pour y avoir séjourné quelques années auparavant, et de Joseph Hume, député aux Communes anglaises, très sympathiques l'un et l'autre à la cause des Canadiens-français. Les lettres de La Fontaine à Ellice et à Hume, retrouvées plus tard dans les papiers de Durham, sont de rédaction française. Elles constituent un exposé concis et exact des causes immédiates de la tourmente de 1837, une explication lumineuse de la conduite de l'Assemblée Législative durant la grande crise politique, et une revendication énergique des droits de nos compatriotes à participer au gouvernement de leur propre pays.

* * *

Pendant son absence en Europe la nouvelle parvint à La Fontaine qu'un mandat d'arrestation avait été émis contre lui à Montréal. Il

¹Les lettres et mémoires de La Fontaine, mentionnés ici et ceux qui le seront par la suite, ont été publiés pour la première fois dans la *Revue Canadienne*, livraisons de janvier, février, avril, juin, novembre et décembre 1916.

décida de revenir sur le champ et n'attendit pas même d'être arrivé sur le sol canadien pour réclamer d'être arrêté pour le crime de haute trahison, s'il y avait lieu. Le 11 juin il écrivait de New-York à l'honorable Dominique Daly, le seul membre qu'il connût du nouvel exécutif, pour lui dire "que loin de fuir le cours ordinaire de la justice, il en réclamait, au contraire, et avec plaisir, l'application la plus étendue, quel qu'en puisse être le résultat," ajoutant (toujours en langue française): "Je ne répudie aucune de mes actions ou opinions politiques, soit en Parlement ou ailleurs". La Fontaine rentra à Montréal, et il ne fut pas inquiété.

* * *

Lord Durham était arrivé à Québec le 29 mai. Depuis sept mois des centaines de *patriotes* languissaient dans les prisons, privés du droit de voir leurs familles, leurs amis, de leur écrire, et même de communiquer avec leurs avocats, attendant patiemment que l'on décidât de leur sort. La Fontaine tenta de briser cette consigne sévère; il y réussit. Il avait déjà recommandé une amnistie générale qui fut accordée ultérieurement. Et ce n'est pas dans la langue de Shakespeare que La Fontaine communiqua avec Durham et ses nombreux secrétaires pour plaider victorieusement la cause de ses concitoyens malheureux.

* * *

Au commencement de novembre Sir John Colborne succédait à Durham (qui retournait à Londres), au moment même où Robert Nelson tentait un nouveau soulèvement dans le sud du district de Montréal. A la première nouvelle de cette tentative, les principaux citoyens de la ville de Montréal furent indistinctement arrêtés et logés en prison. On voulait terroriser ceux qui auraient pu sympathiser avec la nouvelle insurrection. La Fontaine était tout désigné pour être l'une des premières victimes des autorités ombrageuses d'alors. De fait, son nom apparaît en tête de la liste des personnes mentionnées dans le premier mandat d'incarcération lancé et exécuté le 4 novembre 1838. La Fontaine, voulant savoir pourquoi on l'a interné, écrit une première lettre au procureur général Ogden qui ne répond pas, puis, dans une seconde lettre, superbe de courage et de dignité, somme personnellement Colborne de lui dire comment il se fait que "sous son gouvernement si vanté, lui et la plupart de ses compagnons de geôle ont été emprisonnés comme des animaux errants dans les rues, résultat de la *carte blanche*, donnée au premier venu d'arrêter qui bon lui semblait" ... "La

force physique m'a traîné dans vos prisons, ajoute-t-il; mais que peut-elle, d'une manière durable, contre la force morale de l'innocence, en présence de ce tribunal qui fait tôt ou tard une égale justice et des gouverneurs et des gouvernés?" La réponse de Colborne à cet appel ému de l'innocent qui se sait injustement persécuté et fort de son droit, fut d'imposer à La Fontaine l'humiliante nécessité d'avoir à subir un interrogatoire de la part de quatre de ses confrères de langue anglaise au barreau de Montréal, commissaires choisis par le gouverneur pour examiner la nature des charges portées contre les détenus politiques. — Les lettres à Ogden et à Colborne, le précis de la conversation avec les délégués du gouverneur et la réponse de La Fontaine à leur prétention de vouloir l'interroger, tout cela est encore de rédaction française.

* * *

Moins de quatre ans plus tard (le 13 septembre 1842), le prisonnier de Colborne était appelé à la tête de l'administration de l'Ontario et du Québec, c'est-à-dire, à la gouverne des Canadas-Unis. Ce jour-là, — jour anniversaire de la bataille des plaines d'Abraham — un Canadien-français obtenait l'octroi définitif des libertés britanniques qui devaient s'étendre plus tard à toutes les autres colonies anglaises aujourd'hui dites autonomes, le pays saluait pour la première fois l'avènement d'un exécutif responsable au peuple, et enfin le gouverneur (sir Charles Bagot) se renfermait dans son rôle de vice-roi constitutionnel. — Ce même jour La Fontaine prenait la parole en Chambre et, comme il s'expliquait en français, un des députés du Haut-Canada le pria de s'exprimer en anglais, ce qui lui valut la fière réponse que l'on sait. Dans l'esprit de ses auteurs, *l'Union* impliquait nettement la suppression de la langue et de l'influence française dans le gouvernement du Canada. Mais La Fontaine, dans cette terre mouvementée, — où l'on aurait voulu faire germer un grain empoisonné — sut jeter par son courage, sa ténacité et sa vaillance, une semence d'une fécondité bienfaisante. Bientôt Londres reconnaissait notre droit à parler la langue française dans le parlement de notre pays.

Le changement d'administration en 1842 nécessita plusieurs entrevues préliminaires entre La Fontaine et Bagot. Toutes les réponses de La Fontaine aux invitations du gouverneur sont rédigées en français, alors que les invitations elles-mêmes sont en anglais.

* * *

Il ne faudrait pas conclure de tout ceci que La Fontaine ne savait pas ou n'utilisait pas la langue anglaise dans sa correspondance. Nous

avons sous les yeux plusieurs de ses lettres à son collègue et collaborateur si justement estimé, Robert Baldwin. Elles prouvent que La Fontaine écrivait bien l'anglais, mais il ne se servait de cette langue que pour ceux qui ne comprenaient pas la langue française.

Rappelons, pour terminer, un fait moins bien connu et qui jette un jour intéressant sur les relations personnelles de La Fontaine et de Baldwin.

Baldwin, dans une de ses lettres à La Fontaine, lui posait cette question: *Which is considered your best college in Lower-Canada? I must either send Wilcocks to France or try him for one winter at least in one of your colleges below. I must not expose him to the miserable embarrassment that I labour under myself from a want of French.*

La réponse de La Fontaine, nous ne la connaissons pas, mais elle dut être suffisamment éloquente puisque, en 1844 et en 1845, Baldwin avait ses deux fils au lieu d'un seul au petit Séminaire de Québec, et ses deux filles au couvent des Dames Ursulines de la même ville.

MONTARVILLE BOUCHER DE LA BRUÈRE

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

"CANADIEN-FRANÇAIS"

Un de nos amis, actuellement en Europe, nous écrit: "Le substantif *Canadien-français*, écrit avec un c majuscule, un trait d'union et un f minuscule, me sourit de moins en moins. Quelles raisons a-t-on donc fait valoir pour adopter cette orthographe? Quel exemple a-t-on trouvé pour s'y autoriser? Nulle part, j'ai vu un précédent à cette façon d'écrire. S'il n'y avait pas de trait d'union, *français* étant adjectif s'écrirait bien sans majuscule, mais unis par un trait, les deux mots sont considérés comme substantifs. D'ailleurs quelles que soient les raisons des partisans de cette orthographe, eussent-ils la logique pour eux, tout cède devant l'usage. Or l'usage en France est d'écrire avec deux majuscules. Pas un Français, à ma connaissance, n'a encore écrit notre nom comme nous l'écrivons nous-mêmes, dans des ouvrages

publiés. Moi-même, je vous l'ai déjà dit, j'ai vu plusieurs fois mon orthographe corrigée par les éditeurs de revues ou de journaux français. Je ne vois pas quel avantage nous avons à maintenir une orthographe contre laquelle semble s'insurger le sens de la langue. Je suis persuadé que nous n'imposerons jamais aux Français ni l'orthographe ni la prononciation d'un seul mot et que nous avons grandement tort de nous y essayer."

NOTRE PARLER

Des Trois-Rivières, M. Ls-D. Durand nous écrit: "Il arrive souvent que des personnes de langue anglaise nous disent que le français du Québec n'est pas le même que celui qui se parle en France, qu'il lui est inférieur, que c'est un patois. Quelques-unes corsent l'histoire en affirmant avoir rencontré tel ou tel "Français de France" qui déclarait n'avoir pu comprendre le français que parlent les gens de Québec.

"N'y aurait-il pas moyen, monsieur le Directeur, de trouver, à la *Revue*, quelqu'un de bonne volonté, qui se chargerait de réunir en un seul article toutes les opinions émises sur le sujet, soit dans la presse ou ailleurs, par des personnages comme Labori, Bazin, Arnould et tant d'autres?

"Ce serait une excellente façon de condenser en quelques pages ce qui peut mieux que toute autre chose convaincre les personnes de bonne foi et incapables de juger par elles-mêmes à cause de leur ignorance de la langue française: des témoignages de gens compétents."

LES TIMBRES BILINGUES

De Montréal, un ami de la première heure écrit: "Certaines gens paraissent croire, lorsque nous réclamons des timbres bilingues, que nous demandons une chose inouïe. Ne se trouvera-t-il pas, parmi les futurs lecteurs de la revue, quelque timbrophile qui trouvera le temps et voudra se donner le plaisir de mettre les choses au point?"

JOURNAUX, REVUES ET LIVRES

LES ÉCOLES BILINGUES DE L'ONTARIO

Le *Month* du mois de décembre dernier contient, dans ses "*Miscellanea*", un exposé du conflit scolaire ontarien. L'auteur insiste sur sa parfaite connaissance de la situation. Il la doit non seulement à une étude attentive des débats parlementaires, mais surtout au long séjour qu'il a fait en Canada.

Voici ses conclusions: "La campagne contre l'emploi de la langue française, dans les écoles publiques et catholiques de l'Ontario, est essentiellement et sans conteste une campagne contre l'éducation catholique et tout le système scolaire confessionnel. Si les Français de l'Ontario étaient protestants, le droit de parler leur langue ne leur serait pas plus contesté qu'il ne l'est aux Gallois dans le pays de Galles."

Puis élevant le ton, l'auteur rappelle la parole de Lloyd-George: "On ne gagne pas un peuple en foulant aux pieds ses traditions les plus chères", et l'appliquant à son sujet: "Voilà, écrit-il, un gouvernement impérial qui se proclame le défenseur des droits des petites nationalités opprimées, et il vient de refuser à l'une de ses propres provinces, à tout un groupe de ses propres sujets, les droits et privilèges que ceux-ci accordent, librement, généreusement et sans réserve, à la minorité là où, comme dans le Québec, ils sont la majorité. En vérité, il doit y avoir une meilleure méthode d'encourager la loyauté, l'enthousiasme et le recrutement."

Ce nous est un plaisir de signaler à nos lecteurs ces paroles énergiques et généreuses de la grande revue des jésuites anglais.

LES ARTICLES DE M. MOORE

M. W.-H. Moore, secrétaire général de la compagnie de chemin de fer *Canadian Northern*, publie depuis quelques semaines, dans le *Canadian Courier*, une série d'articles traitant de la question bilingue et qui s'annoncent comme fort remarquables.

Nous aurons l'occasion d'y revenir, mais nous tenons tout de suite à en féliciter l'auteur.

PETITES NOTES

Au seuil de cette revue, nous voulons saluer un bon soldat de notre langue, l'un de ces soldats modestes qui méritent qu'on les tire de l'ombre pour les proposer en exemple.

M. Uldéric Lecavalier est mort, il y a quelques semaines, à Saint-Henri de Montréal. Nous aurions voulu lui consacrer, dans ce premier numéro de *l'Action française*, une notice que nous sommes obligés de remettre à une autre livraison, mais nous voulons tout de suite incliner devant sa mémoire notre respect et notre gratitude.

* * *

Le gouvernement canadien vient de se rendre aux justes demandes des Acadiens et de leur donner un nouveau représentant au Sénat: M. le docteur Bourque.

Comme il lui reste trois vacances à remplir dans l'Ontario, nous espérons qu'il voudra bien faire preuve, à l'endroit des Franco-Ontariens, d'un pareil esprit de justice.

* * *

La *Ligue des Droits du français* a reçu, pour ses débuts, la généreuse et fraternelle hospitalité de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Elle bénéficie aujourd'hui de la magnifique générosité de M. U.-H. Dandurand, qui lui a gracieusement offert l'hospitalité dans son bel immeuble de la rue Sainte-Catherine.

A ses bienfaiteurs d'hier et d'aujourd'hui, elle tient à dire ici toute sa gratitude.

* * *

Le tableau d'honneur de *l'Almanach de la Langue française* ne contenait point le nom de la paroisse de Saint-Justin, au comté de Maskinongé, l'une de celles qui se sont le plus ingénieusement et le plus fraternellement employées à secourir nos frères de l'Ontario.

A réparer aussi l'omission dont a été victime la paroisse de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, dont la commission scolaire (séance du 19 mars 1916) a souscrit cinquante piastres pour la défense des écoles bilingues de l'Ontario.

D'autres erreurs ont pu se produire. Nous serons heureux, ainsi que nous l'avons déjà dit dans *l'Almanach*, de les réparer dans la revue.

PARTIE DOCUMENTAIRE

MGR SINNOTT ET LES CANADIENS-FRANÇAIS

Mgr Sinnott, premier archevêque de Winnipeg, a été intronisé le 24 décembre 1916. Les Canadiens-Français lui ont présenté, par l'organe de M. Jules Collon, l'adresse suivante:

“MONSEIGNEUR,

“Au nom des Canadiens Français de la ville de Winnipeg, j'ai le très grand honneur de présenter à Votre Grandeur tous leurs hommages avec leurs meilleurs souhaits de bienvenue.

“Votre réputation de délicatesse, de droiture et de justice nous est parvenue aussitôt après votre nomination, — par Notre Très Saint Père le Pape, à la haute dignité d'archevêque du nouveau diocèse de Winnipeg, — comme messagère de concorde et d'espérance pour notre avenir.

“Votre troupeau canadien français, ferme dans sa foi comme dans toutes ses traditions ancestrales, est convaincu que, sous la sage et bienveillante direction de Votre Grandeur, il poursuivra avec l'aide de Dieu l'accomplissement de sa mission de foi, car celui qui soutient le faible selon la justice est bien sûr de soutenir la justice.

“C'est ainsi qu'un Pasteur tel que Votre Grandeur, étant avec lui en communication plus directe de cœur, formera une véritable association d'âmes qui produira des fruits de douceur pour Votre Grandeur et de bonheur pour vos enfants, de prospérité morale pour tous et l'espérance de fruits de vie éternelle.

“C'est dans l'esprit de ce divin idéal, monseigneur, que je vous prie de croire à l'entier dévouement et au profond respect de tous les Canadiens-Français de votre ville archiépiscopale.”

Après son premier discours anglais — Mgr Sinnott avait reçu deux adresses, l'une anglaise, l'autre française — le nouvel archevêque a prononcé, en français, les paroles suivantes que nous extrayons, comme l'adresse elle-même, des *Cloches de Saint-Boniface*, livraison du 1er janvier 1917:

“Et maintenant, mes très chers frères, catholiques de langue française, permettez-moi de vous adresser quelques mots en votre belle langue. Je suis bien touché de votre démarche et je vous remercie d'une manière spéciale de l'acte d'hommage filial que vous venez d'accomplir envers votre nouvel archevêque.

“Treize années durant, en qualité de secrétaire de monseigneur le délégué apostolique, j'ai entretenu des relations intimes avec l'épiscopat, le clergé et les fidèles de langue française de ce pays. Ce contact si fréquent et si intime demeurera l'une des plus heureuses et des plus utiles expériences de ma vie. J'ai eu ainsi bien des occasions de connaître et d'apprécier leur attachement à l'Église, leur dévouement au Saint-Siège, leur zèle pour la propagation de l'Évangile, — en un mot leur fidélité dans l'accomplissement de leurs devoirs de ministres et de fils dévoués de l'Église.

“Il m'est bien agréable de saisir cette première occasion pour vous dire, à vous, catholiques de langue française, désormais mes fils dans le Seigneur, toute l'affection que je vous porte. Je crois pouvoir vous promettre tout l'intérêt et toute la sympathie d'un père, partageant, dans la mesure de mon pouvoir, vos épreuves et vos espérances.

“Je vous remercie du fond du cœur des sentiments exprimés dans votre adresse. Je prie Dieu de vous bénir et de vous accorder, surtout pendant les fêtes que nous allons célébrer en ces jours, à vous et à vos familles, l'abondance des faveurs célestes.”

LE CASKET ET LE RÔLE CATHOLIQUE DES CANADIENS-FRANÇAIS

Le *Casket* a publié, le 7 décembre 1916, sur le rôle catholique des Canadiens-Français, un article important, que nous reproduisons ici à la demande expresse de plusieurs amis de notre œuvre :

We are glad to see in "The Catholic World" for December, a fine article on the establishment of the Faith in Canada, suggested by the recent tercentenary celebration at Quebec of that glorious event. The article is from the pen of Anna T. Sadlier; and it is particularly gratifying that such tribute should be paid by an Irish writer; for, unfortunately, friction has been all too common between Irish and French in Canada. But all tributes to the French race must necessarily be inadequate and incomplete. The whole of what they have done for the Faith has never been, and never will be told. No man can write the whole of the wonderful story, because no one knows it all. There is no land where Christianity has had to break new ground in which the French priests have not led the way or been well up with the leaders. Ninety times out of hundred, they have been themselves the leaders. We cannot tell what it is in the Frenchman that has

made him so ready to be pioneer in unknown, difficult, painful and dangerous wilds. But Africa, Asia, the isles of the Pacific, America, North and South, have the same story to tell: the French, the French, always the French. Always in the first line of trenches in the warfare with paganism and darkness. They have always seemed to have a particular love for the posts of hardships and danger. Pessimists sometimes say that France will never be as Catholic as she used to be. We think differently. Even at this day, she is doing as much missionary work in money, and in men, as all the rest of the Catholic world; perhaps more. The tree cannot be rotten at the heart which brings forth such fruit. As for the French in Canada, it makes a man shiver to think of what the position of Catholicism in this country would be without them. If those 60,000 Frenchmen had not been left on the banks of the St. Lawrence when France surrendered Canada to England, we wonder how many rights would have been reserved for Catholics when the Provinces agreed to go into Confederation. That solid block of Frenchmen is the greatest human safeguard the Church has in Canada. Some people think there will never be any more persecutions of the Church. Some people were sure there would never again be a great war. But we have the makings of a promising lot of freethinkers and devotees of "modern progress" in Canada, as is the case everywhere else where non-Catholic Christianity has lost its grip on the people. And at the very moment when this losing of the grip is becoming very noticeable, the two-party political system is showing signs of breaking up under the influence of ridicule of its own making. There are, every year, more and more men who see no difference between one party and another except that one is out and the other is in. By the signs of the times, the two-party system will come to an end before the end of the present century. And then, what? Then, we dare say, parliament of groups, representing special interests: corporation groups, labor groups, agricultural groups and manufacturing groups; radical socialist. Most other countries have them. Shall we fare better? and then what? Then a multitude of propositions which call for the voice of sound Christian teaching; and then, of course, the Church must speak. And then, the war-cry is already made and in use across the sea these many years: "The Church in Politics." Will it come? We pray God to forbid it; but He may permit it. He has permitted it in other countries. How can we know that we shall escape? Human eyes, gifted with no prophetic vision, naturally look to the human assets at hand. That solid block of Frenchmen in Quebec is such an asset. If such days shall come, it is not the Catholic handfuls in the English-speaking provinces that will suffice to hold freedom for the Church.